

Les industries électrotechnologiques appellent à faire de la France le champion des transitions environnementale et numérique

Paris, le 2 février 2022 - Les révolutions industrielle et internet sont le fruit d'investissements ambitieux et du déploiement massif d'infrastructures. De même, les révolutions environnementale et numérique que la France et l'Europe doivent conduire ne pourront avoir lieu sans un grand plan de développement des infrastructures énergétiques et numériques.

Les industries de l'électricité, de l'électronique et de la communication sont les acteurs de premier plan de la relance. Elles garantissent pour l'avenir l'autonomie technologique et numérique de la France et sont au cœur de l'innovation et de la réindustrialisation de nos territoires.

Notre contribution à la France de demain

Dans ce contexte, nos entreprises électro-technologiques entendent apporter leur contribution au débat présidentiel pour 2022, en portant des propositions concrètes pour construire une France industrielle forte, innovante et durable. Celles-ci s'inscrivent autour de quatre priorités d'action.

1) *Partir à la reconquête de notre souveraineté économique :*

La FIEEC propose de doter la France des outils nécessaires au renforcement de son autonomie stratégique et de garantir des règles commerciales internationales équitables pour les entreprises européennes. Les industries électro-technologiques proposent :

- D'intégrer l'enjeu d'accès aux matières premières à la diplomatie économique, en mettant en place des accords de long terme.
- De s'assurer que les réglementations environnementales soient efficacement appliquées, à travers une surveillance de marché adéquate, pour lutter contre la prolifération des produits non conformes.
- D'adopter une démarche visant à limiter les sur-transpositions en droit national.

2) *Investir dans les infrastructures énergétiques et numériques :*

Afin d'atteindre les objectifs européens de neutralité carbone en 2050 et d'accompagner la transition numérique, la FIEEC appelle à un déploiement accéléré des infrastructures nécessaires. Pour accompagner cette ambition en matière d'investissements, les industries électro-technologiques proposent :

- De mettre en place les conditions pour attirer des fonds de financement long terme en vue de développer les réseaux.
- De prendre en compte le rôle essentiel des infrastructures énergétiques et numériques dans la taxonomie européenne en valorisant davantage leur contribution à la lutte contre le changement climatique et à l'efficacité des ressources.

3) Soutenir l'innovation des filières stratégiques :

Sans innovation, il est vain de concevoir une réindustrialisation d'ampleur et durable de notre pays. Outre la nécessité de garantir des plans de formation ambitieux pour les filières électro-technologiques, nos industries proposent :

- De pérenniser les dispositifs de soutien à la R&D (crédit d'impôt recherche) et à l'export.
- De promouvoir à l'échelle européenne un European Fab Act pour inviter les acteurs économiques à favoriser la chaîne d'approvisionnement française et européenne et récompenser ainsi les efforts de R&D déployés.
- De soutenir le programme conjoint sur l'électronique de puissance avec la filière automobile qui est un enjeu majeur pour le déploiement du véhicule électrique et connecté.

4) Adapter les bâtiments aux révolutions sociétale, énergétique et numérique :

La rénovation des bâtiments ne pourra pas se limiter à la seule dimension énergétique, essentielle au demeurant, et doit intégrer les 3 révolutions sociétales en cours : le vieillissement de la population et le maintien à domicile, la transition énergétique et l'efficacité des infrastructures numériques, pour permettre la télémédecine ou la pérennisation du télétravail. Les industries électro-technologiques proposent :

- D'intégrer l'accompagnement du vieillissement de la population et du maintien à domicile au cœur de la politique de construction de logement, et dans la rénovation de l'existant. En particulier, augmenter le montant du taux de crédit d'impôt pour des travaux et services d'équipement facilitant l'accessibilité et le maintien à domicile à hauteur de 50 %.
- De Renforcer la performance numérique des bâtiments en étendant les aides financières pour la rénovation à l'aménagement numérique des logements.
- D'instaurer un cadre réglementaire favorable à l'autoconsommation des énergies renouvelables.

Pour Laurent Tardif, président de la FIEEC : *« Le rendez-vous démocratique de l'élection présidentielle est l'occasion d'un diagnostic et d'une réflexion sur l'avenir de notre société et de notre économie. Il doit nous permettre de débattre des meilleures solutions à apporter aux nouveaux défis, avec des acteurs stratégiques comme nos industries électro-technologiques qui sont les architectes de l'infrastructure primaire indispensable au développement de l'industrie française. J'en suis convaincu, notre pays et nos entreprises disposent d'atouts considérables pour réussir les transitions écologique, énergétique et numérique que nous avons à mener. Donnons-nous à présent les moyens de relever collectivement ces défis ! »*

Contacts presse :

Laurence TOVI – 06 34 78 36 32 – laurence.tovi@taddeo.fr

Nicolas ESCOULAN – 06 42 19 14 74 – nicolas.escoulan@taddeo.fr

A propos de la Fédération des Industries Électriques, Électroniques et de Communication (FIEEC)

La Fédération des Industries Électriques, Électroniques et de Communication rassemble 27 organisations professionnelles des industries de l'électricité, de l'électronique et de la communication. Ensemble, les membres de la FIEEC représentent 2 000 entreprises qui emploient 430 000 salariés et réalisent 107 milliards d'euros de chiffre d'affaires sur le territoire national, dont 29% à l'export. La FIEEC est membre de l'association européenne Orgalim, de France Industrie, du Medef, de la CPME et de l'UIMM. Pour nous lire : www.fieec.fr | Et nous suivre : Twitter et LinkedIn